—De la part de contribuables des quartiers Hochelaga et Sainte-Marie, demandant que la pierre ne soit pas charroyée de ladite carrière par ladite compagnie.

Résolu: Que les requérants soient informés que leur requête sera prise en sérieuse considération.

—Du Terminal, concernant l'obstruction sur la rue Préfontaine.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'adopter les moyens nécessaires pour mettre la voie publique en bon état à toutes les intersections qui se trouvent dans une condition défectueuse.

—De M. Ed. Roy, demandant que ses nouvelles maisons sur la rue Saint-Edouard soient rénumérotées.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de se conformer à la demande de M. Roy.

—De la "Northern Paving and Construction Company" pour remettre à la Ville le pavage de la rue Craig.

Considération différée jusqu'à la prochaine assemblée.

—De M. J.-B. Charbonneau, 196 rue LaSalle, se plaignant d'avoir été irrégulièrement congédié par M. P. Ouimet.

Résolu: Qu'une sous-commission composée de MM. les échevins Bastien et Leclaire soit nommée pour s'enquérir des faits.

—De M. P.-G. Martineau, C. R., au sujet de la réclamation de $82 de M. A.-T.-A. Chagnon pour du travail en rapport avec le trottoir permanent de la rue Drolet et de l'avenue des Pins.

Renvoyée au département des réclamations.

—De M. E. Chevalier, demandant une position de gardien.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

RAPPORTS.

—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du protêt de Delle Margaret Lonergan, concernant l'état du trottoir vis-à-vis son immeuble Nos 381 et 383, rue Saint-André.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de remédier aux défectuosités dudit trottoir.

—De l'inspecteur de la Ville, recommandant que la Charte soit amendée de telle façon que la Ville ne soit pas forcée à exproprier un lot en entier lorsque quarante pieds ou au-delà en profondeur ne s'y trouvent pas inclus.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que la Charte soit amendée en conséquence.

—De l'inspecteur de la Ville, recommandant que la Charte soit amendée, de manière que les propriétaires, qui doivent être cotisés pour les améliorations faites aux approches du Pont Wellington, pour l'expropriation de la Ferme Amos et du parc LaFontaine et pour le redressement et l'élargissement des rues Roy et Robin, le soient par pied en superficie au lieu du pied de front.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que la Charte soit amendée dans ce sens, et de plus que les répartitions de cette nature soient aussi faites par pied en superficie.

Sur proposition de M. l'échevin Turner, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de préparer des estimés pour la réparation du mur d'endiguement, et aussi pour le réhausser de trois pieds.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De prier la Compagnie des Chars Urbains de Montréal de réparer l'entrevoie sur la rue Rachel, entre la rue Saint-Denis et le parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est de plus

Résolu: De prier la Compagnie des Chars Urbains de Montréal, de faire circuler ses tramways dans les deux directions sur l'avenue Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Voirie de préparer un estimé du coût du renumérotage de l'avenue Mont-Royal.

—Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville, concernant le renumérotage de la rue Saint-Hubert, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Roy.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

Résolu: Que la rue Saint-Hubert soit renumérotée, à partir de la rue Sherbrooke, jusqu'à la rue Roy pour à peu près $7.20.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

Résolu: Que la motion adoptée à l'assemblée du 10 mars 1904 recommandant de changer le nom de la rue Quiblier en celui de Tupper, soit annulée.

Il est

Résolu: Qu'une sous-commission composée de MM. les échevins Bastien et Leclaire soit nommée à l'effet d'examiner la carrière d'Outremont et faire rapport sur le personnel requis pour exploiter ladite carrière.

From electors of Hochelaga and St. Mary wards, asking that stone be not conveyed from the said quarry by the said Company.

Resolved: That petitioners be informed that their request will be taken into serious consideration.

From Terminal Ry. anent the obstructing of Préfontaine street.

Resolved: That the City Surveyor be instructed to take the necessary means to have the roadway placed in good order at all intersections which are in a defective state.

From Mr. Ed. Roy, asking that his new houses on St. Edward street be numbered.

Referred to the City Surveyor with instructions to comply with Mr. Roy's request.

From the Northern Paving and Construction Company *re* the taking over of Craig Street pavement by the City.

Consideration deferred until next meeting.

From Mr. J. B. Charbonneau 196 Lasalle street complaining that he has been unjustly dismissed by Mr. P. Ouimet.

Resolved:

That a sub-committee composed of Ald. Bastien and Leclaire be appointed to investigate the matter.

From Mr. J. G. Martineau K .C., anent Mr. A. F. Chagnon's claim for $82.00 for work done in connection with the permanent sidewalk on Drolet Street and Pine Ave.

Referred to claims Department.

From Mr. E. Chevalier for a position as watchman.

Referred to the City Surveyor.

REPORTS.

From the City Surveyor, respecting protest from Miss Margaret Lonergan anent the condition of sidewalk in front of her property Nos 381 et 383 St André Street.

Resolved:

That the City Surveyor he instructed to remedy any defects in said sidewalk.

From City Surveyor recommending that the Charter be amended so that the City shall not be obliged to expropriate a whole lot when forty feet or more in depth are left.

Resolved:

That a report he made to Council recommending that Charter be amended accordingly.

From the City Surveyor recommending that the Charter be amended so that the proprietors who are to be assessed for improving the approaches to Wellington Bridge, the Amos Farm and Park LaFontaine Expropriation and the straightening and widening of Roy and Robin Streets, shall be assessed by the foot superficial instead of by the foot front.

Resolved:

That a report be made to Council recommending that the Charter be amended accordingly, and furthemore that assessments of this description be likewise made by the superficial foot.

On motion of Ald. Turner it was

Resolved:

That the City Surveyor be instructed to prepare estimates to repair the dyke and also to increase the height of same by three feet.

On motion of Ald. Leclaire it was

Resolved:

That the Montreal Street Railway Company be ordered to repair the trackspace on Rachel Street between St Denis Street and Park LaFontaine.

On motion of Ald. Leclaire it was furthemore.

Resolved:

That the Montreal Street Railway Company be ordered to operate the streets cars in both directions on Mount Royal Avenue.

On motion al Ald. Bastien it was

Resolved:

That the Street Inspector be instructed to prepare an estimate of the cost of renumbering Mount Royal Ave.

Submitted the City Surveyor's report anent the renumbering of St Hubert Street from Sherbrooke Street to Roy Street.

On motion of Ald. Bastien it was

Resolved:

That St Hubert Street from Sherbrooke Street to Roy Stret be renumbered at an approximate cost of $7.20.

On motion of Ald. Bastien it was

Resolved:

That the motion adopted at the meeting held on the 10th of March 1904 recommending that the name of Quiblier Street be rescinded.

It was

Resolved:

That a sub-committee composed of Ald. Bastien and Leclaire be appointed to examine the Outremont Quarry and report as to the staff required to operate same.